

Compte-rendu FNEC-FP-FO

Conseil Départemental Education Nationale du 14 octobre 2016

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) bilan de la rentrée scolaire a été réuni sous la présidence de l'IA DASEN Launay, en présence du représentant du préfet. A noter, l'absence des membres de la CGT et l'absence d'expression liminaire de l'UNSA. Parmi les déclarations, soulignons celle de l'association de parents d'élèves MPE 13 qui s'est faite le chantre de la mise en œuvre des contre réformes, particulièrement celle des rythmes scolaires, en se revendiquant des TAP. Elle souhaite aussi voir se développer « l'inclusion », autrement dit la disparition de la prise en charge spécifique des élèves en situation de handicap.

La FSU est intervenue pour évoquer la mise en place des PPMS qui engendre une surcharge de travail pour les collègues. Pour le Snuipp, la solution se trouve dans l'abandon des APC afin de réaliser à la place les tâches de concertation nécessaires à l'élaboration des nouvelles consignes de sécurité. Rappelons que la direction nationale du Snuipp avait en son temps cautionné les « 108 heures annualisées » ainsi que la disparition des trois heures d'enseignement du samedi matin, remplacées par les APC (protocole Darcos-Snuipp-Sgen et UNSA du 8 novembre 2007).

Pour le premier degré, Force Ouvrière a évoqué la création des « classes accueillantes », dispositif qui a permis l'inscription, hors école de rattachement, d'élèves en surnombre après la rentrée. Cela pour FO pose le problème de la scolarisation par secteur et de l'ouverture de classes supplémentaires là où le besoin existe, conformément à la réglementation. Alors que la municipalité et le ministère se sont engagés à faire des écoles de Marseille une priorité, les « classes accueillantes » apparaissent comme une sorte de bricolage plutôt qu'une réponse à l'urgence. Pour l'IA DASEN, la pérennité de ces classes sera discutée lors d'un CDEN en janvier : ainsi, si la pression demeure sur certains secteurs, les classes accueillantes seront maintenues, sur une école ou une autre, faisant fi de la sectorisation. Grâce aux « classes accueillantes », l'IA DASEN escamote donc trois contraintes, l'une budgétaire, en évitant l'ouverture de classe à effectifs « réduits », l'autre concernant les bâtiments scolaires, insuffisants dans certains quartiers, la dernière s'agissant de la sectorisation.

Toujours concernant le premier degré, Force Ouvrière a dénoncé la « non scolarisation » d'élèves primo arrivants en raison du manque de places dans les classes UP2A. Pour l'IA DASEN, cette situation est totalement réglée : tous les élèves devant être accueillis dans des classes adaptées le sont à ce jour.

Enfin, Force Ouvrière a abordé la question délicate des remplacements dans le premier degré. L'IA DASEN souhaite mobiliser, afin d'abonder la brigade de remplacement, les rompus de temps partiel à 80%, contraints d'effectuer 7 journées de remplacement, concentrées sur les mois de janvier à mars. Pour FO, le maintien des 80% de droit ne doit pas conduire à l'extrême disponibilité des collègues en bénéficiant. Par ailleurs, l'IA DASEN a indiqué que les postes de remplaçants lorsqu'ils sont créés, le sont au détriment des postes dans les écoles : les uns se substituant aux autres.

Pour Force Ouvrière, le budget départemental doit correspondre aux besoins. Nous refusons de cogérer l'austérité et de choisir entre abonder la brigade ou ouvrir des classes. FO revendique l'ouverture de la liste complémentaire, 15 lauréats seulement étant à ce jour recrutés. Les écoles n'ont pas à être leur propre ressource dans le cadre de la « répartition » lors d'absences de collègues.

Le bilan de rentrée dans le second degré pour Force Ouvrière se concentre dans ce constat, celui de la mise en œuvre de deux contre réformes combattues dans l'unité par les travailleurs et leurs organisations : les décrets réformant le collège ainsi que la loi Travail. Ces deux textes pour FO ont un point commun, remplacer les règles nationales par un droit souple local. Contrairement à l'appréciation de madame la ministre, la rentrée ne s'est donc pas faite dans de bonnes conditions. L'abrogation de la Loi Travail comme des décrets réformant le collège est plus que jamais à l'ordre du jour ! Force ouvrière a tenu aussi à rappeler son opposition au « non protocole » PPCR et à son volet sur l'évaluation qui ne répond en rien aux revendications salariales, +8% de point d'indice, et programme l'éclatement des statuts particuliers comme du statut général auxquels FO est viscéralement attaché.

Concernant les moyens d'enseignement, Force Ouvrière relève leur insuffisance : partout les classes sont surchargées dans les collèges du département et les dédoublements sont trop rares.

Force Ouvrière a enfin réclamé la tenue d'un CTSD « bilan de rentrée » consacré aux moyens de vie scolaire. A cette revendication, l'IA DASEN a répondu par la convocation de deux GT concernant les AED.